

Conseil Municipal du 29 juin 2023

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 29 juin 2023 à 20 heures selon la convocation en date du 16/06/2023 sous la présidence de Monsieur le Maire, Monsieur Bernard RUAL, Mme Geneviève SENEJOUX étant désignée secrétaire de séance.

Présents :

Bernard RUAL, Geneviève SENEJOUX, Gérard TAVERT, Vincent COISSAC, Carla LELIEVRE, Laurence TER-HEIDE, Gérard MORATILLE, Sandrine DELAMOUR, Christian MADRANGE, Véronique JANICOT, Nathalie LEFEBVRE
Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Daniel CHASSEING donne procuration à Bernard RUAL

Vote : 12, **Pour** : 12, **Abstention** : 0

Alex DESASIS – Nathalie BASPEYRE présents

1- Devenir de l'entreprise BALMAIN

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de l'avancée du dossier de PARFUM et LOGISTIQUE.

Suite à la signature de l'acte de vente en date du 23 juin 2023 et au vu des conditions suspensives, l'utilisation du bâtiment ne sera possible qu'à partir du 26 juillet prochain.

Afin de ne pas pénaliser l'installation d'une entreprise de logistique sur le territoire, et suite à l'intervention de Monsieur le sénateur Daniel CHASSEING et de Sémaphore (agence management), il a été convenu d'un accord. La commune sera donc locataire à compter du 3 juillet 2023 de la société Balmain avec la signature d'une autorisation précaire des locaux. Une convention d'autorisation de travaux sera signée avec la société Genilloise d'Entrepot.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

2- Adhésion au syndicat Puy la forêt au 1^{er} janvier 2024

Monsieur TAVERT soulève que l'adhésion au syndicat Puy la forêt au 4 mars 2024 comme évoqué lors d'un précédent conseil doit être modifiée. Pour des raisons administratives, la DGFIP souhaite une adhésion au 1er janvier 2024, le contrat SUEZ sera transféré au syndicat entre ces deux dates.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3- Déclassement de chemin du Germont

Monsieur TAVERT présente le bilan suite à l'enquête publique qui s'est terminée le 11 avril dernier. Le rapport propose une partie à aliéner ainsi qu'une partie à ouvrir. Cette procédure est prise en charge par le demandeur.

Madame SENEJOUX soulève que l'Impasse du Germont n'emprunte pas le tracé du cadastre. Pour régulariser la situation, il faut ouvrir une enquête publique afin de remettre la voie dans son assiette (en profiter pour remettre dans son assiette le début de l'avenue de Chez Chapelle).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et d'ouvrir une enquête publique pour le Germont et Chez Chapelle

4- Nomenclature M57

Présentée par Madame SENEJOUX, il s'agit d'une nouvelle nomenclature pour instruire les comptes publics obligatoire au 1^{er} janvier 2024, elle précise l'avis favorable du trésorier.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

5- Tableau des emplois

Intégration au tableau des emplois de divers agents, voir tableau ci-dessous.

COLLECTIVITÉ : Commune de CHAMBERET						TABLEAU DES EFFECTIFS au 01/07/2023			
Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. Du poste en centième	Durée hebdo du poste H	Mission pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi crée)	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en%)	Agent
FILIERE ADMINISTRATIVE (service administratif)									
N°2020/70 du 02 octobre 2020	Attaché	A	35	35 H	Secrétaire de mairie		Titulaire	100%	RUAL Christelle
N°2019/89 du 09 décembre 2019	Adjoint administratif	C	35	35 H	Adjoint administratif		Titulaire	100%	PLAS Vanessa
FILIERE TECHNIQUE (service technique)									
N°2019/62 du 20 mai 2019	Ajoint technique principal 2ème classe	C	35	35 H	Agent polyvalent des services techniques		Titulaire	100%	BORIE Jean-Marc
N°2020/69 du 02 octobre 2020	Agent de maîtrise territorial	C	35	35 H	Agent polyvalent des services techniques		Titulaire	100%	DAILLY Elvis
N°2020/53 du 02 juin 2020	Agent de maîtrise principal	C	35	35 H	Agent polyvalent des services techniques		Titulaire	100%	VETIZOU Michel
Délib du 25 janvier 2011	Adjoint technique 2ème classe	C	35	35 H	Agent polyvalent des services techniques		Satgiaire	100%	JAMILLOUX Gaëtan
FILIERE TECHNIQUE (service scolaire)									
N°2020/53 du 02 juin 2020	Adjoint technique principal 2ème classe	C	20	20 H	Agent de surveillance à la garderie et à la cantine scolaire		Titulaire	57.14%	BONNEFOND BOUCHU Hélène
N°2019/63 du 20 mai 2019	Adjoint technique principal 2ème classe	C	32	32 H	Agent faisant fonction ATSEM		Titulaire	91.43%	THAURON Magali
N°2016/12 du 22 février 2016	Adjoint technique 2ème classe	C	18	18 H	Agent de restauration	vacant depuis le 12 mars 2023		51.14%	Jacqueline DUNOUHAUD
N°2022/33 du 19 mai 2022	Adjoint technique 2ème classe	C	20	20H	Agent de restauration		Stagiaire	57.14%	Noëlie THAURON
FILIERE SANITAIRE (service scolaire)									
N°2020/53 du 02 juin 2020	Agent spécialisé principal 1ère classe	C	35	35 H	ATSEM école maternelle		Titulaire	70%	COISSAC Nadine
FILIERE PORTIVE (service tourisme et sport nature)									
N°2019/61 du 20 mai 2019	Educateur des APS principal de 1ère classe	B	35	35 H	Responsable des activités de pleine nature, tourisme et enfance		Titulaire	100%	NICON Gaël
N°2016/11 du 22 février 2016	Adjoint technique 2ème classe	C	35	35 H	Agent d'animation des structures sportives	01/01/2019			
N°2018/64 du 21 septembre 2018	Educateur des APS	B	35	35 H	Educateur sportif des structures de loisirs		Titulaire	100%	ROUZAIROL Maxime
FILIERE ANIMATION									
Délibération du 10 septembre 2010	Adjoint d'animation 2ème classe	C	35	35H	Agent d'accueil	disponibilité jusqu'au 28/03/2028			Sophie BUISSEZ
N°2022/33 du 19 mai 2022	Adjoint d'animation 2ème classe	C	35	35H	Agent d'accueil		Stagiaire	100%	ATIBARD Swann

Monsieur le Maire ajoute le remplacement sur le contrat aidé de Monsieur Didier BARBE, par Monsieur TORSET pour un an.

6- Questions diverses

→ Monsieur Vincent COISSAC présente l'accueil à venir d'une collection remarquable de papillons, de l'entomologiste, Madame Hélène BORIE qui sera présentée au sein de la Maison de l'Arbre de façon permanente. Des travaux à hauteur de 40 000 € sont nécessaires pour permettre une conservation de la collection (subvention en cours de demande)






Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

→ Monsieur Vincent COISSAC informe de la pénurie de BNSSA sur la Corrèze, avec un risque de fermeture de la piscine sur un week end en juillet. Il précise qu'un seul bassin (extérieur avec toboggan) sera accessible durant l'été. La formation de BNSSA doit être proposée en local.

→ Monsieur COISSAC présente aussi la vidéo promotionnelle de Chamberet, présentant les artisans, commerçants, recherche de médecin... pour un montant d'environ 10 000€. Il se pose la question de la diffusion (écran dans la maison de l'arbre, salle d'attente cabinet médical, camping...). Des panneaux annonçant le recrutement de dentiste et de médecin seront également réalisés, au nombre de 4 pour les 4 entrées de bourg.

→ Monsieur Bernard RUAL fait un point sur les déchets, le scénario 6 est validé par le conseil communautaire, sous réserve de la qualité et de la résistance aux intempéries du bac de regroupement à gabarit limitatif.

Schémas de collecte

Scénario 6 avec et sans Tarification Incitative : Conservation de la collecte 100 % en BOM à chargement arrière (type de collecte actuelle)			
Typologie	Zones déjà collectées en sacs ou bacs individuels actuellement + bourg de Bugeat		Zones collectées en bacs de regroupement actuellement
Flux	OMR	Recyclables	OMR Recyclables
Mode de précollecte	Bacs individuels 	Bacs individuels 	Bacs de regroupement à gabarit limitatif  Bacs de regroupement 
Densité	/	/	1 point pour 10 habitants
Fréquence	1 fois/semaine pour les bourgs de Bugeat, Chamberet et Treignac (C1) 1 fois par quinzaine pour les autres communes (C0,5)	Collecte une fois par quinzaine (C0,5)	1 fois par quinzaine (C0,5)
Mode de collecte	BOM à chargement arrière en régie 		

→ Monsieur le Maire informe le conseil que la maison Chaumeil route Archambaud de Comborn est en vente puisque les travaux de peinture, nettoyage, contrôle chaudière... sont terminés, au montant de 110 000€.

→ L'enquête publique pour les modifications diverses du PLU est en cours.

→ Travaux de rénovation du clocher de l'église, les devis pour l'électricité (12 000€), toiture (46 000€), alarme de protection (7 800€), mise en sécurité, hors d'eau (20 700€), cloches (1560€),

un total de près de 100 000€ pris en charge par l'assurance. La question se pose pour le paratonnerre qui n'était pas présent avant l'incident, estimation à 9 000€ pour une installation.

Monsieur TAVERT souligne une église mal entretenue par les utilisateurs, dépôt de mobilier à l'étage, mobilier cassé...

→ Friche CHAUMEIL, ouverture des appels d'offre pour assistance à maître d'ouvrage et un maître d'œuvre avec des petites précisions. La mairie ne peut pas ouvrir de pépinière d'entreprises (compétence communautaire), projet de supermarché super U, de locaux commerciaux et de logements, si pas de supermarché voir pour une salle de sport, des locaux commerciaux et services.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

→ Madame Laurence TER HEIDE signale des infiltrations dans la maison de Monsieur MORILLON, habitant du Joulageix, provenant probablement de la route (inclinée vers le domicile). Elle signale également un oubli de fauchage au lieu-dit Encenat ainsi que le chemin du vieux lavoir vers lotissement Calais bien envahi, pourtant balisé bleu.

→ Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le principal du collège de Treignac pour les jeunes de l'UNSS tennis devenus vice-champions de France pour lesquels il sollicite une aide financière pour les différents déplacements. Une aide de 300 € (2 élèves de Chamberet et 1 de Rilhac-Treignac) est attribuée à l'unanimité.

→ Madame Sandrine DELAMOUR fait un petit bilan du conseil d'école en présentant une rentrée 2023 à 70 enfants répartis en 3 classes :

- une maternelle à 30,
- CP, CE1 et CE2 à 20,
- CM1 CM2 à 20.

Elle ajoute une attention particulière, pour les CM2 au nombre de 14, soit un gros départ pour la rentrée 2024 et le maintien des deux ATSEM en maternelle sur 2 salles.

Un point garderie sera déplacé en classe de CE actuelle pour 2023-2024 avec accès en rez de chaussée. Une demande des parents sur une sortie allégée des enfants entre 18h et 18h30 mais aussi une demande de sortie à 17h15.

La position du conseil municipal est négative pour ces propositions, soulevant les mauvaises expériences du passé, la présence d'un agent parfois seule sur le temps garderie.

Il est également signalé l'envoi de 2 courriers :

- à l'inspection d'académie concernant les moyens pour accompagner les enfants en difficultés (rendez-vous avec une psychologue, présence des AVS...),
- à la directrice, Sophie BOURDARIAS, suite à l'absence de l'enseignante des maternelles pendant plus de 3 semaines, 7 personnes remplaçantes différentes et parfois personne, gestion difficile.

→ Monsieur Alex DESASSIS précise que l'association Chamberet Avenir Santé souhaite proposer de financer des actions publiques. Il y a déjà eu la présence de diététicienne au sein de l'école, il propose une formation aux gestes de premier secours, au personnel communal, ainsi qu'aux commerçants en contact avec du public.

→ Pour finir Madame Geneviève SENEJOUX au nom du CCAS informe le conseil municipal sur le premier café des aidants itinérant qui a été organisé en collaboration avec la maison de santé. 15 personnes ont été accueillies le 13 juin, ouvrant droit à une subvention de la conférence des financeurs.

Fin de séance à 20 h 40